

BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**REUNION DU 2 JUILLET 2015****DECISION****Numéro 15 – 06 – 044****Décision 3 : Les avenants aux marchés de travaux dans le cadre de la construction du centre d'incendie et de secours de Saint Héand.**

Le Bureau du Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de la Loire, convoqué le 18 juin 2015, s'est réuni le 2 juillet 2015 à partir de 9 heures 30 au SDIS, 8 rue du Chanoine Ploton à Saint-Etienne.

Le quorum de l'assemblée était atteint (4 membres présents sur un total de 5 administrateurs).

Étaient présents : Madame Marianne Darfeuille (Vice-présidente) ; Messieurs Georges Dru (Vice-président), Claude Giraud (Vice-président), Bernard Philibert (Président).

Était excusé : Claude Liogier (membre du bureau).

Exposé du rapport effectué par le Président :

📁 Avenant n°1 au lot 2 : « *Gros œuvre* » :

Cet avenant a pour objet la prise en compte des travaux modificatifs suivants :

⇒ En moins-value : suppression d'un siphon et d'un regard avec tampon fonte et de la forme de pente sur la dalle de couverture notamment, pour un montant de - 3 770,54 € HT

⇒ En plus-value : mise en place de panneaux polystyrène, d'une nappe de renforcement géo grille et mise en place sans fourniture d'une forme en concassé 0/60 pour un montant de 4 866,05 € HT.

Le montant de la plus-value s'élève à 1 095,51 € HT, soit une augmentation de 0,65 % du montant initial du marché.

📁 Avenant n°1 au lot 6 : « *Menuiserie extérieures PVC* » :

Cet avenant a pour objet la mise place de vitrages feuilletés double face au niveau du local d'alerte, conformément à la réglementation puisque le CIS de St-Héand est situé en zone sismique. Le montant de la plus-value s'élève à 518,05 € HT, soit une augmentation de 4,12 % du montant initial du marché.

📁 Avenant n°1 au lot 12 : « *VRD* » :

Cet avenant a pour objet la création d'un drain en pied de talus afin de collecter les eaux pluviales. Le montant de la plus-value s'élève à 3 619,50 € HT, soit une augmentation de 2,61 % du montant initial du marché.

📁 Avenant n°1 au lot 5 : « *Electricité- Courants faibles* » :

Cet avenant a pour objet la mise en place de blocs autonomes de sécurité afin d'être conforme à la réglementation. Le montant de la plus-value s'élève à 1 565,35 € HT, soit une augmentation de 4,71 % du montant initial du marché.

**Vu le rapport présenté par le Président,
le Bureau prend la décision suivante :**

Article 1 : Le Bureau du Conseil d'administration approuve l'avenant numéro 1 au lot 2 : « *Gros œuvre* » joint en annexe 1 et autorise le Président à signer le document.

Article 2 : Le Bureau du Conseil d'administration approuve l'avenant numéro 1 au lot 6 : « *Menuiserie extérieures PVC* » joint en annexe 2 et autorise le Président à signer le document.

Article 3 : Le Bureau du Conseil d'administration approuve l'avenant numéro 1 au lot 12 : « *VRD* » joint en annexe 3 et autorise le Président à signer le document.

Article 4 : Le Bureau du Conseil d'administration approuve l'avenant numéro 1 au lot 5 « *Electricité- Courants faibles* » joint en annexe 4 et autorise le Président à signer le document.

Décision adoptée à l'unanimité.

Le Président du Conseil d'administration
du Service départemental d'incendie
et de secours de la Loire



Bernard PHILIBERT

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-284210242-20150702-15-06-044B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/07/2015

Publication : 10/07/2015



AVENANT n°1 - MARCHE n° 2014BBAT017-002 - LOT n°2

Accusé de réception certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/07/2015

Publication : 10/07/2015

A. Identification de l'établissement public qui a passé le marché et du titulaire EXE4

- Etablissement public : **Service Départemental d'Incendie et de Secours de la LOIRE**
sis 8, rue du Chanoine Ploton, BP 541, 42007 SAINT-ETIENNE Cedex 1
- Titulaire du marché: **LUC MOULARD CONSTRUCTION ET FILS**
Les Rôtis
42110 PONCINS

B. Identification du marché EXE4

- Objet du marché initial: **Construction d'un centre d'incendie et de secours de SAINT-HEAND**
- Numéro de lot et objet: **LOT n° 2 – GROS OEUVRE**
- Date de signature du marché : **05/08/2014**
- Montant initial du marché : **167 259.22 € HT soit 200 711.06 € TTC**

C. Avenants précédemment contractés EXE4

Nature de l'acte modifiant le montant du marché	Numéro de l'acte	Montant de l'avenant	%	Nouveau montant du marché
Néant				

D. Objet et nature de l'avenant EXE4

Le présent avenant a pour objet de prendre en compte les adaptations au terrain et de certains ouvrages non réalisés :

Travaux en plus-value

- Mise en place de panneaux polystyrène
 - Nappe de renforcement géogrille
 - Mise en place sans fourniture d'une forme en concassé 0/60
- Soit un total en plus-value de 4 866.05 € HT

Travaux en moins-value

- Suppression d'un siphon et d'un regard avec tampon fonte
 - Réservation dans les plots béton et pose de platines de préscllement
 - Fourniture et mise en place d'une couche de forme concassé 0/60
 - Suppression de la forme de pente sur dalle de couverture
- Soit un total en moins-value de - 3 770.54 € HT

Le total général représente une plus-value de 1 095.51 € HT

E. Montant de l'avenant EXE4

Nature de l'acte modifiant le montant du marché	Numéro de l'acte	Montant de l'avenant	%	Nouveau montant du marché
Travaux en plus-value	1	+ 1 095.51€ HT soit +1 314.61 € TTC	+0.65 %	168 354.73 euros HT Soit 202 025.67 euros TTC

AVENANT n°1 - MARCHÉ n° 2014BBAT017-002 - LOT n°2

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/07/2015

Publication : 10/07/2015

F. Renonciation au recours**EXE4**

Le titulaire renonce à tout recours ultérieur au Comité consultatif de règlement amiable et à toute action contentieuse pour tout fait antérieur à la signature du présent avenant.

**G. Signatures des parties****EXE4**

Fait à Saint Etienne, le

Le titulaire
LUC MOULARD CONSTRUCTION et fils
 (cachet, signature)

SARL au Capital de 10 000 e

Les Rôtis

42110 PONCINS

Tél. : 09 65 21 05 68 / Fax : 04 77 27 86 25

Port : 06 81 43 89 29

luc.moulardconstruction@wanadoo.fr

Siret 344 808 001 00026 / APE 4399C

Date d'envoi à la préfecture 01

La personne responsable du marché

Le Président du Conseil d'Administration

du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Loire

H. Notification de l'avenant**EXE4**

La notification consiste en la remise d'une photocopie de l'avenant au titulaire (ou dans le cas des avenants de transfert à l'ancien et au nouveau titulaires). Cette remise peut être opérée par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, coller dans ce cadre le (les) avis de réception postal (postaux) daté(s) et signé(s) du (des) titulaire(s). En cas de remise contre récépissé, le(s) titulaire(s) signera(ont) la formule ci-dessous.

Reçu à titre de notification, une copie certifiée conforme du présent avenant.

A

, le
 Le titulaire,
 (signature)

AVENANT n°1 - MARCHÉ n° 2014BBAT017-006 - LOT n°6

Accusé certifié exécutoire

Reception par le préfet : 10/07/2015

Publication : 10/07/2015

A. Identification de l'établissement public qui a passé le marché et du titulaire

EXE4



■ Etablissement public : Service Départemental d'Incendie et de Secours de la LOIRE
sis 8, rue du Chanoine Ploton, BP 541, 42007 SAINT-ETIENNE Cedex 1

■ Titulaire du marché: ETS CHATAING
ZI du gravoux
42 380 SAINT BONNET LE CHATEAU

B. Identification du marché

EXE4

- Objet du marché initial: Construction d'un centre d'incendie et de secours de SAINT-HEAND
- Numéro de lot et objet: LOT n° 6 – MENUISERIES EXTERIEURES PVC
- Date de signature du marché : 05/08/2014
- Montant initial du marché : 12 575.89 € HT soit 15 091.07 € TTC

C. Avenants précédemment contractés

EXE4

Nature de l'acte modifiant le montant du marché	Numéro de l'acte	Montant de l'avenant	%	Nouveau montant du marché
Néant				

D. Objet et nature de l'avenant

EXE4

Le présent avenant a pour objet de se mettre en conformité avec la réglementation compte tenu que le cis de ST HEAND est situé en zone sismique, il est donc nécessaire de mettre en place des vitrages feuilletés double-face au niveau du local d'alerte.

Cette nouvelle prescription entraine une plus-value HT de 518.05 €
Soit un montant TTC 621.66 €

E. Montant de l'avenant

EXE4

Nature de l'acte modifiant le montant du marché	Numéro de l'acte	Montant de l'avenant	%	Nouveau montant du marché
Travaux en plus-value	1	+ 518.05 € HT soit +621.66 € TTC	+4.12 %	13 093.94 euros HT Soit 15 712.73 euros TTC

AVENANT n°1 - MARCHE n° 2014BBAT017-006 - LOT n°6

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/07/2015

Publication : 10/07/2015

F. Renonciation au recours**EXE4**

Le titulaire renonce à tout recours ultérieur au Comité consultatif de règlement amiable et à toute action contentieuse pour tout fait antérieur à la signature du présent avenant.

**G. Signatures des parties****EXE4**

Fait à Saint Etienne, le 19/03/2015

Le titulaire,
(cachet, signature)

La personne responsable du marché
Le Président du Conseil d'Administration
du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Loire

Ets CHATAING
Bd de l'Industrie
42380 ST-BONNET LE CHATEAU
Tél 04 77 50 14 76
Fax 04 77 50 04 02

Date d'envoi à la préfecture :

H. Notification de l'avenant**EXE4**

La notification consiste en la remise d'une photocopie de l'avenant au titulaire (ou dans le cas des avenants de transfert à l'ancien et au nouveau titulaires). Cette remise peut être opérée par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, coller dans ce cadre le (les) avis de réception postal (postaux) daté(s) et signé(s) du (des) titulaire(s). En cas de remise contre récépissé, le(s) titulaire(s) signera(ont) la formule ci-dessous.

Reçu à titre de notification, une copie certifiée conforme du présent avenant.

A

, le
Le titulaire,
(signature)

Marché n°: 2014BBAT Lot n°: 6 Avenant n°: 1 page: 2 / 2
017-006

AVENANT n°1 - MARCHÉ n° 2014BBAT017-012 - LOT n°12

Annexe 3
 Accusé certifié exécutoire
 Réception par le préfet : 10/07/2015
 Publication : 10/07/2015



A. Identification de l'établissement public qui a passé le marché et du titulaire EXE4

■ Etablissement public : **Service Départemental d'Incendie et de Secours de la LOIRET**
 sis 8, rue du Chanoine Ploton, BP 541, 42007 SAINT-ETIENNE Cedex 1

■ Titulaire du marché: **ETS MOREL TP**
 2, rue du Puy du Fay
 42 650 ST JEAN BONNEFONDS

B. Identification du marché EXE4

- **Objet du marché initial:** Construction d'un centre d'incendie et de secours de SAINT-HEAND
- **Numéro de lot et objet:** LOT n° 12 – VRD
- **Date de signature du marché :** 05/08/2014
- **Montant initial du marché :** 138 518.26 € HT soit 166 221.91 € TTC

C. Avenants précédemment contractés EXE4

Nature de l'acte modifiant le montant du marché	Numéro de l'acte	Montant de l'avenant	%	Nouveau montant du marché
Néant				

D. Objet et nature de l'avenant EXE4

Le présent avenant a pour objet de créer un drain en pieds de talus afin de collecter les eaux pluviales.

Cette prestation entraine une plus-value HT de 3 619,50 €
 Soit un montant TTC de 4 343,40 €

E. Montant de l'avenant EXE4

Nature de l'acte modifiant le montant du marché	Numéro de l'acte	Montant de l'avenant	%	Nouveau montant du marché
Travaux en plus-value	1	+ 3 619,50 € HT soit + 4 343,40 € TTC	+ 2,61%	142 137,76 euros HT Soit 170 565,31 euros TTC

F. Renonciation au recours EXE4

Marché n°: 2014BBAT 017-012 Lot n°: 12 Avenant n°: 1 page : 1 / 2

AVENANT n°1 - MARCHÉ n° 2014BBAT017-012 - LOT n°12

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/07/2015

Publication : 10/07/2015

Le titulaire renonce à tout recours ultérieur au Comité consultatif de règlement amiable et à toute action contentieuse pour tout fait antérieur à la signature du présent avenant.

**G. Signatures des parties****EXE4**

Fait à Saint Etienne, le

Le titulaire,
(cachet, signature)

La personne responsable du marché
Le Président du Conseil d'Administration
du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Loire

Date d'envoi à la préfecture :

H. Notification de l'avenant**EXE4**

La notification consiste en la remise d'une photocopie de l'avenant au titulaire (ou dans le cas des avenants de transfert à l'ancien et au nouveau titulaires). Cette remise peut être opérée par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, coller dans ce cadre le (les) avis de réception postal (postaux) daté(s) et signé(s) du (des) titulaire(s). En cas de remise contre récépissé, le(s) titulaire(s) signera(ront) la formule ci-dessous.

Reçu à titre de notification, une copie certifiée conforme du présent avenant.

A

, le
Le titulaire,
(signature)

Marché n°:	2014BBAT 017-012	Lot n°:	12	Avenant n°:	1	page :	2 / 2
------------	---------------------	---------	----	-------------	---	--------	-------

AVENANT n°1 - MARCHÉ n° 2014BBAT017-013

Accusé certifié exécutoire

LOT n° 13

Reception par le préfet : 10/07/2015

Publication : 10/07/2015



A. Identification de l'établissement public qui a passé le marché et du titulaire EXE4

■ **Etablissement public :** Service Départemental d'Incendie et de Secours de la LOIRE
 sis 8, rue du Chanoine Ploton, BP 541, 42007 SAINT-ETIENNE Cedex 1

■ **Titulaire du marché:** ETS JOUBERT EQUIPEMENT
 78, rue du Docteur Louis Destre ZI
 42 100 St Etienne

B. Identification du marché EXE4

■ **Objet du marché initial:** Construction d'un centre d'incendie et de secours de SAINT-HEAND

■ **Numéro de lot et objet:** LOT n° 13 – Electricité – Courants faibles

■ **Date de signature du marché :** 05/08/2014

■ **Montant initial du marché :** 33 240,22 € HT soit 39 888,26 € TTC

C. Avenants précédemment contractés EXE4

Nature de l'acte modifiant le montant du marché	Numéro de l'acte	Montant de l'avenant	%	Nouveau montant du marché
Néant				

D. Objet et nature de l'avenant EXE4

Le présent avenant a pour objet de se mettre en conformité avec la réglementation en mettant en place des blocs autonomes de sécurité.

Cette nouvelle prescription entraine une plus-value HT de 1 565.35 €
 Soit un montant TTC 1 878,42 €

E. Montant de l'avenant EXE4

Nature de l'acte modifiant le montant du marché	Numéro de l'acte	Montant de l'avenant	%	Nouveau montant du marché
Travaux en plus-value	1	+ 1 565,35 € HT soit +1 878,42 € TTC	+4,71 %	34 805,57 euros HT soit 41 766.68 euros TTC

F. Renonciation au recours EXE4

Marché n°: 2014BBAT 017-013 Lot n°: 13 Avenant n°: 1 page: 1 / 2

AVENANT n°1 - MARCHE n° 2014BBAT017-013

Accusé certifié exécutoire

Reception par le préfet : 10/07/2015

Publication : 10/07/2015

Le titulaire renonce à tout recours ultérieur au Comité consultatif de règlement amiable et à toute action contentieuse pour tout fait antérieur à la signature du présent avenant.

G. Signatures des parties



EXE4

Fait à Saint Etienne, le

Le titulaire,
(cachet, signature)

JOUBERT EQUIPEMENT
78 rue du Docteur Louis Destre
42100 SAINT ETIENNE
Tel. 04 77 88 23 94
Fax 04 77 82 39 22

La personne responsable du marché
Le Président du Conseil d'Administration
du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Loire

Date d'envoi à la préfecture :

H. Notification de l'avenant

EXE4

La notification consiste en la remise d'une photocopie de l'avenant au titulaire (ou dans le cas des avenants de transfert à l'ancien et au nouveau titulaires). Cette remise peut être opérée par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, coller dans ce cadre le (les) avis de réception postal (postaux) daté(s) et signé(s) du (des) titulaire(s). En cas de remise contre récépissé, le(s) titulaire(s) signera(ront) la formule ci-dessous.

Reçu à titre de notification, une copie certifiée conforme du présent avenant.

A

, le
Le titulaire,
(signature)